

Objectifs 2007

Les objectifs opérationnels de la MOT pour l'année 2007 se situent dans le cadre des orientations et des objectifs généraux votés par l'Assemblée Générale pour la période 2005-2007.

Au titre de la première orientation : « ancrer la MOT dans son rôle de mission d'intérêt général, outil d'une véritable stratégie de développement des projets et espaces transfrontaliers », les objectifs pour l'année 2007 sont :

1. En terme d'assistance opérationnelle

- augmenter de manière significative le volume de l'activité d'assistance aux intercollectivités transfrontalières (eurodistricts, parcs naturels régionaux, collectivités outre-mer...)
- développer le rôle de la MOT, en tant que pôle technique de référence pour la mise en œuvre du GECT, outil de gouvernance ou de maîtrise d'ouvrage de réalisation de projets transfrontaliers.
- expérimenter de nouvelles formes d'assistance opérationnelle
 - par le développement de partenariats avec les Directions Régionales de la CDC et avec les Régions

- par l'ouverture du champ d'intervention de la MOT en matière de développement économique, susceptible d'entraîner des démarches innovantes et créatrices d'emploi.

2. En terme d'assistance technique aux porteurs de projets transfrontaliers

Il s'agit de développer les actions d'information, de communication et d'échange sur les pratiques, destinées à alimenter les acteurs du transfrontalier et à faciliter leur mise en réseau.

- Pour l'année 2007, les actions suivantes sont d'ores et déjà programmées :
 - la rédaction et la réalisation de 3 lettres « espaces transfrontaliers » diffusées à 6 000 exemplaires,
 - la production de 11 newsletters en trois langues (français, anglais et une troisième langue européenne parmi l'allemand, le néerlandais, l'espagnol et l'italien) ; l'évolution de ces newsletters dans un format électronique amélioré
 - la production d'un cahier thématique sur « les territoires transfrontaliers »
 - l'évolution de la version française du site Internet et la création d'un Extranet destiné au réseau de la MOT,
 - la publication et la diffusion au réseau (par mail et via l'Extranet) de 2 revues de presse par mois sur la coopération transfrontalière,
 - la réédition de l'Atlas de la coopération transfrontalière avec une trentaine de planches supplémentaires,
 - l'organisation du colloque européen « Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien » en novembre 2007 : mobilisation de toute l'équipe technique de la MOT pour l'organisation et le suivi (contenus, comité d'organisation, groupes de travail, communication, invitations et personnalités, suivi en lien avec l'agence prestataire retenue, etc...)
- Pour la prochaine période de programmation :
 - proposer à la DIACT l'aide de la MOT pour la mise en œuvre du programme national d'assistance technique.

3. En terme d'aide à la définition des stratégies d'ensemble

Il s'agit d'une manière générale d'aider les Etats et les Régions à mieux prendre en compte la dimension transfrontalière dans leurs politiques territoriales et à l'inscrire dans un cadre européen.

2007 sera de ce point de vue une année particulièrement importante avec, en France, la signature des contrats de projets Etat/ Régions et la mise en œuvre au plan européen des programmes opérationnels du futur Objectif 3 pour la période 2007-2013.

A ce titre les principales actions seront les suivantes :

- assister les sites transfrontaliers pour les aider à faire prendre en compte leurs projets dans les futures programmation nationales et européennes
- mener à bien l'étude stratégique sur les solidarités transfrontalières (mécanismes financiers) et la rédaction d'un vademecum à destination des porteurs de projet, en lien avec la CDC et les ministères compétents
- poursuivre en lien avec la DIACT les réflexions engagées en matière de coopération métropolitaine et d'observation des territoires transfrontaliers.
- informer, animer, former le réseau territorial des Ministères (SGAR, Equipement, Intérieur,...)
- veiller à l'adaptation permanente des réglementations administratives et juridiques (notamment à l'intégration du règlement communautaire sur le GECT dans le droit français en lien avec le Ministère de l'Intérieur).

4. En terme de consolidation du réseau

- augmenter le nombre des adhérents à l'association avec un objectif de croissance de 10 %,
- faire une recherche spécifique en direction des collectivités sur d'autres frontières européennes.

Au titre de la deuxième orientation : « développer un partenariat actif avec les Régions »

- diffuser largement le cadre stratégique partenarial avec les régions frontalières défini par les instances de la MOT,
- développer plus particulièrement les partenariats bilatéraux avec quelques Régions ou Etats (Région Wallonne, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, PACA, Guyane, Principauté

d'Andorre...) pour mettre ce cadre en pratique afin de faciliter l'articulation des programmes et des projets et d'aider à l'émergence de nouveaux projets,

- ouvrir le Conseil d'Administration aux Régions et Départements et faciliter ainsi la coopération avec les intercommunalités,
- aider les Régions à structurer juridiquement leurs partenariats institutionnels relatifs au portage des programmes et projets européens (articulations législatives nationales et européennes).

Au titre de la troisième orientation : « aller vers un positionnement de la MOT à l'échelle européenne pour la période 2007-2013, en investissant progressivement le champ du transfrontalier au niveau européen »

Pour 2007, les actions suivantes sont d'ores et déjà prévues :

- l'animation et la coordination du projet européen « INTERFORM » (réseau européen de formation et de recherche aux pratiques transfrontalières) et la recherche de partenaires et de financements nouveaux à partir de 2008,
- la préparation d'un projet de réseau européen d'agglomérations transfrontalières en lien avec les sites français intéressés,
- la recherche d'un partenariat actif avec les programmes européens INTERACT, ORATE, URBACT et INTERREG 4C pour l'assistance technique européenne appliquée au transfrontalier,
- le renforcement de la présence de la MOT auprès des instances communautaires et des organismes représentatifs au plan européen, dans la perspective d'une ouverture résolument européenne,
- la préparation et l'organisation d'un colloque européen à l'occasion du 10ème anniversaire de la MOT et dans la perspective de la Présidence française de l'Union Européenne au deuxième semestre 2008.